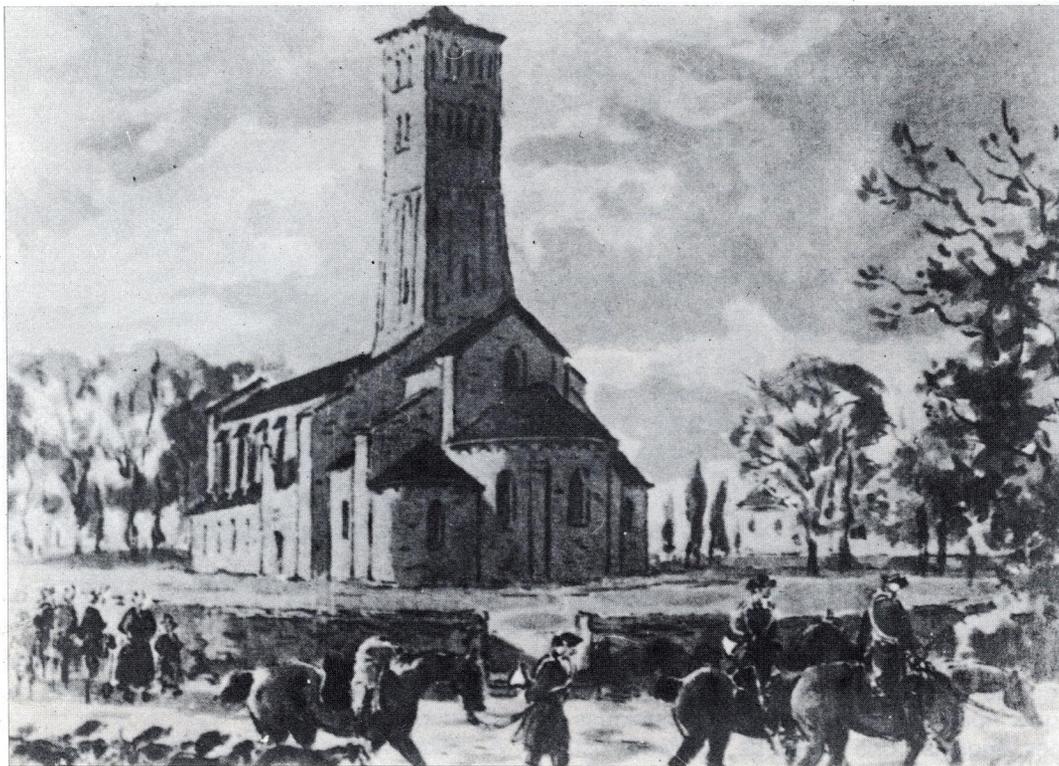


VENIERIE

la chasse aux chiens courants



DEPUIS CENT ANS... LA VÉNERIE EN SAONE-ET-LOIRE ET L'ÉQUIPAGE DE SAINT-ROMAIN



L'église de Chapaize, d'après Karl Reille.

En Bourgogne, il y a la Saône-et-Loire, mais surtout en Saône-et-Loire, il y a Chapaize, qui devrait être le lieu de pèlerinage privilégié de tout veneur. Chacun de nous a entendu parler de son « pauvre défunt », le Curé de Chapaize, et de son cheval Ragotin, dont nous gardons le souvenir bien vivant grâce au Marquis de Foudras.

Ce bon prêtre était un veneur célèbre qui a eu de nombreux apôtres en Saône-et-Loire, terre de chiens courants en général et de vénerie en particulier.

En 1983, le Rallye Clessy-Ozolles avait pour maître d'équipage Pavin de Lafarge, et, son associé, le Baron Henri de Ponnat, grand-père du Comte Henri de Monspey, qui fut maître d'équipage du Rallye Chapeau de 1960 à 1983. Le Rallye Clessy-Ozolles chassait le chevreuil et se composait en 1897 de trente bâtards Saintongeais-Poitévins. « Il chasse dans les trois forêts contiguës de Clessy, Lamotte et Beaumont et fait un déplacement d'un mois chez le Marquis de La Guiche en forêt d'Avaize ». (Réf. annuaire de la Vénerie de 1897).

En 1897, le Rallye Laménay-Montambert, société composée de Messieurs Georges Clément, Henry Cornu-Langy, Marquis de Certaines, chasse dans la région, mais surtout dans la Nièvre. Le chenil d'été se trouve chez Monsieur Clément, à « Pont de Vaux », Issy

L'Évêque en Saône-et-Loire. Cet équipage chassait principalement en Nivernais, en forêt de Briffaut.

En 1902, le Rallye Là-Haut, fondé en 1899, vient remplacer le Rallye Clessy-Ozolles à Clessy et Rigny-sur-Arroux.

Le maître d'équipage est alors le Baron de Ponnat. Le Rallye chasse toujours le chevreuil et le Comte Amaury de Villette en fut le dernier maître d'équipage en Saône-et-Loire, au début de la dernière guerre. De 1924 à 1927, le Rallye Là-Haut s'était associé avec l'équipage du Comte de Rouaille, et le Rallye Morvan, au Marquis de Pracomtal pour chasser en Saône-et-Loire. Mais dès 1927, il continuait à chasser seul en Charollais et Bourbonnais.

En 1902, le Comte de Maigret fonde l'équipage de Saint-Romain, dont le chenil est à Saint-Romain-sous-Versigny à côté de Toulon-sur-Arroux. Il commença par chasser le lièvre en Morvan et Charollais, à l'exclusion de tout autre animal. Cet équipage vient donc s'ajouter à la liste intéressante des équipages de lièvre servis par des veneurs à cheval, avant 1914, établie par mon Oncle, Louis de Laporte, parue dans le numéro 66 de « Vénerie ».

À l'origine, l'équipage se composait d'une vingtaine de Beagles-Harriers d'environ 0,48 m et prenait ainsi :

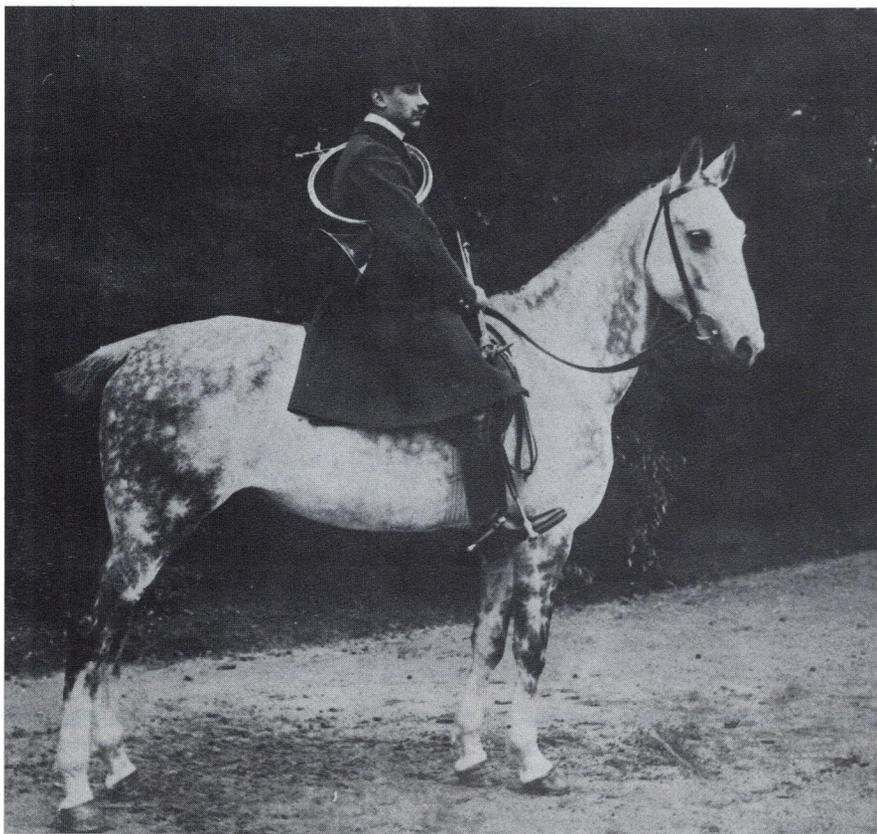
— Saison 1902/1903 : quatorze lièvres avec un piqueux à pied, Laverdure ;

— Saison 1903/1904 : trente-neuf lièvres en soixante sorties, avec un piqueux à cheval, La Ramée, et vingt à vingt-cinq Beagles-Harriers ;

— Saison 1904-1905 : quarante-huit lièvres et un chevreuil en soixante-dix sorties, entre le 1^{er} septembre et le 31 mars. Il y avait toujours un piqueux à cheval, La Ramée, et un valet de chiens à pied, Claude Martinet.

Je note au passage, sur les cahiers de l'équipage, tenus avec une extrême précision, que le 3 décembre 1904, deux lièvres étaient pris après une heure et demie et une heure cinquante de chasse. Les Honneurs à Monsieur Emile de Vaugelas, le grand-oncle de Claude Frachon, épouse d'Emmanuel. Ces sympathiques maîtres d'équipage du « Rallye sans le sou » connaissent bien la région pour y venir tous les ans. Quatre chevaux assuraient le service de l'équipage.

— Saison 1905/1906 : Un piqueux monté et deux valets de chiens indifféremment à cheval ou à pied, Martial Froidefond et Claude Martinet. Cinq chevaux. L'équipage prend vingt-huit lièvres en soixante-six sorties. Le moral n'est pas au beau ! La neige et un froid trop vif semblent avoir contribué large-



Le Comte Christian de Maigret en 1905.

ment à ce résultat moins encourageant que celui de la précédente saison.

— Saison 1906/1907 : Un piqueux monté, Labranche, Ernest Colladant, le Père d'Hubert, qu'il est inutile de présenter plus amplement après tant d'années passées auprès de Monsieur de Rouaille. Ernest Colladant est resté à Saint-Romain de 1906 au 17 février 1913, comme premier piqueux. Mon Grand-Père et Ernest Colladant se quittèrent à la suite d'une fâcheuse algarade, comme il s'en produit parfois à la chasse, mais qui heureusement restent la plupart du temps sans conséquences... Mais le 16 février était un mauvais jour pour les deux veneurs. Il est noté sur le cahier « quelques nuages au ciel, ciel brouillé que le soleil perce néanmoins. Vent Est-Nord-Est assez fort et assez froid ».

Ce temps était peut-être peu encourageant pour mon Grand-Père dont la qualité principale n'était certainement pas l'exactitude, c'est le moins que l'on puisse dire... !!!

Le rendez-vous, ce jour-là, était à Saint-Romain, le chenil est à cent mètres de la maison. Mon Grand-Père, pas plus ponctuel qu'à l'habitude, — il faut avouer qu'il était d'un retard légendaire — entendit soudain le « départ pour la chasse ». Entrebaillant une fenêtre, il reconnaît la trompe de La Branche. Son sang ne fait évidemment qu'un tour ; il prend sa trompe et répond à Labranche par « la rentrée au chenil ».

Le « nouveau » départ pour la chasse fut sonné un peu plus tard, mais effectivement il y avait des nuages qui devaient être bien bas... La chasse dut

être houleuse ; le compte-rendu du jour note que La Branche a chassé à change, sonné l'hallali courant sans prendre, et cela à dix kilomètres de la « vraie » chasse que suivait mon Grand-Père.

Les nuages annonçaient l'orage qui dut éclater au retour, car La Branche est revenu avec une trompe « tellement chiffonnée » qu'il sera difficile de la remettre en état ».

Les deux hommes se quittèrent le lendemain de cette chasse. C'est certainement regrettable, car ils partageaient une passion commune et ne se gardaient certainement aucune rancune.



La meute de l'Équipage de Saint-Romain en 1906, comprenant 12 Harriers du Somerset.

En effet, dès le 26 février 1913, mon Grand-Père envoyait à Ernest Colladant un certificat mentionnant « La Branche est honnête et actif ; il aime, connaît la chasse, est bon cavalier et bonne trompe. Il est très soigneux de son chenil et de ses chiens qui sont toujours parfaitement tenus ».

Morale de l'histoire : les éclats à la chasse, ne sont que des incidents de parcours qui ne doivent, en aucun cas, avoir des retombées, si ce n'est pour souder une amitié, car dans bien des cas, ils sont dus à la même passion ; la fin justifiant des moyens qui ne sont pas nécessairement les mêmes, mais malheureusement parfois à l'origine de heurts entre personnalités marquées.

Au cours de cette saison 1906/1907, l'équipage fit cinquante-cinq sorties entre le 4 septembre et le 18 mars, prit vingt-sept lièvres avec trente chiens en état de chasser dont une douzaine de Harriers Blancs du Somersetshire.

— Saison 1907/1908 : Un piqueux à cheval, Ernest Colladant, dit La Branche, et deux valets de chien à cheval, Claude Martinet et La Jeunesse, neveu d'Ernest Colladant.

Six chevaux et quarante-trois chiens à découpler. Mon Grand-Père avait augmenté le nombre de chiens, en achetant 3 chiens et 3 chiennes bâtarde Saintongeois à Monsieur de Cérès-Montembœuf. Ceci devait se révéler un essai malheureux qu'il arrêta rapidement. Il se procura également quatre chiennes et trois chiens fox-hounds et quelques griffons.

Au cours de cette saison, les chiens furent divisés en deux lots. Le premier fut maintenu dans la voie du lièvre dans laquelle une vingtaine de chiens étaient généralement découplés, prenant trente-huit lièvres en cinquante-six sorties entre le 1^{er} septembre 1907 et le 12 janvier 1908, date de fermeture du lièvre cette année-là.

Le second lot, formé pour les besoins de la louveterie, ne devait plus chasser le lièvre sur lequel les chiens étaient toujours arrêtés dès que cela était possible.



L'Équipage de Saint-Romain en 1908. De gauche à droite : La Branche (Ernest Colladant), La Jeunesse, le Comte de Maigret, Martial Froidefond.

Il comprenait une proportion importante de jeunes chiens qu'il était nécessaire de laisser chasser. On ne chercha donc pas à créancer ce lot d'environ quinze chiens, au cours de cette saison. Devant le manque de sangliers, les chevreuils firent l'appoint jusqu'au 31 mars, date de fermeture de cet animal, la chasse au renard et au sanglier restant ouverte jusqu'au 30 avril.

Ce lot sortit trente-cinq fois et il chassa :
— quatre lièvres, contre tout désir, et en prit trois dont les deux premiers attaqués (sixième et septième sorties).

— six sangliers et en prit un (le cinquième attaqué, à la vingt-troisième sortie, en deux heures cinq).

— onze chevreuils, sans en prendre ;
— huit renards, sans en prendre, mais plusieurs terrés.

Il fit :

— six buissons creux (en majorité après le 30 mars, après la fermeture du chevreuil).

— trente-cinq sorties.

Il est bien précisé que tous les chiens qui avaient déjà chassé étaient très difficiles à arrêter sur les lièvres qui posèrent de nombreux problèmes d'attaques, la difficulté étant de les éviter.

— Saison 1908/1909 : Nous avons les mêmes hommes montés, cinq chevaux, cinquante-et-un chiens.

Quarante-et-un lièvres sont pris en soixante-six sorties.

— Saison 1909/1910 : Vingt-huit lièvres pris ; soixante-quatre sorties ; deux hommes à cheval et quarante-deux chiens au chenil.

— Saison 1910/1911 : Vingt-cinq lièvres pris en soixante-sept sorties ; deux hommes à cheval et quarante chiens au chenil.

L'équipage acquiert au moins quatre chiens du Vautrait de Mesnes à Monsieur Ch. Barton et au Comte de la Roche Aymon. Cet équipage prenait

une quarantaine de cochons en Loir-et-Cher. Il était composé de fox-hounds et de quelques métis de loup. Je détiens toute une correspondance sur cartes postales de vénerie (évidemment) entre mon Grand-Père et La Rosée, premier piqueux du Vautrait de Mesnes, ainsi qu'entre ce dernier et Ernest Colladant, dit La Branche, premier piqueux à Saint-Romain.

La Rosée y propose cinq jeunes chiens, pour deux cent cinquante francs. Mon Grand-Père en acheta cinq et La Rosée factura muselières, colliers et chaînes pour quatre francs, en donnant quelques précisions sur les chiens (carte du 16 octobre 1908) :

« Vengeur : vaut l'argent à lui seul..., sans marque.

Tartare : une marque à l'oreille gauche. Une fois attaqué, celui s'en va et il maintient bien sa voie. C'est un fils de loup au deuxième croisement.

Prophète : deux marques oreille gauche. Pas très vite, ne fera pas change.

Cottadja : trois marques oreille gauche, même genre que Vengeur.

Ce sont tous des jeunes chiens et propres ».

Le 11 janvier 1909 : La Rosée avait bien reçu les colliers et muselières qui revenaient de Saint-Romain et en accusait réception.

Le 24 février 1910 : Il renvoyait une série de cartes à mon Grand-Père, lui proposant des chiens et ajoutant :

« Nous chassons actuellement en forêt de Châteauroux, cinq mille hectares, bien percée, très agréable par tout autre temps qu'il ne fait actuellement. Les allées, les futaies deviennent impossibles aux chevaux. Nous sommes à notre vingt-neuvième prise de la saison, le temps nous a été assez favorable, aussi j'espère bien approcher la quarantième pour notre fin de saison ».

Signé : La Rosée, au Painconnat (Indre).

— Saison 1911/1912 : Cinquante-trois chiens au chenil — Deux piqueux à cheval dont Ernest Colladant. Deux valets de chiens dont un monté occasionnellement.

L'équipage chasse de moins en moins le lièvre et n'en prend que dix-huit, mais chasse de plus en plus renards et sangliers (Louveterie) en les faisant tirer.

— Saison 1912/1913 : Deux piqueux à cheval ; deux valets de chiens dont un occasionnellement à cheval, huit chevaux et cinquante-six chiens.

Ce sera le 6 mars que chassera pour la première fois à l'équipage, Clément Fuscly dit La Rosée, qui mourra la même année que mon Grand-Père, en 1950, et toujours à sa place de premier piqueux à Saint-Romain, tandis que son épouse, Céline, veillait à la grille d'entrée.

La Rosée venait du Rallye Sudais en Loir-et-Cher, à Monsieur Froger des Chesnes et au Prince A. de Broglie. Cet équipage chassait le cerf et le chevreuil. La Rosée resta donc trente-huit ans comme premier piqueux à Saint-Romain (1913 à 1950). Il est resté légendaire dans la région où il a usé quelques ferrures ! Il était connu de tous pour son humour, son empressement à accepter le petit coup de blanc, ce qui n'a jamais altéré son goût du travail soigné (chenil, chiens et chevaux étaient toujours impeccables), ni sa parfaite correction. Sur le tard, il ne pouvait plus sonner, et s'en excusait : « J'ai pu qu'une dent... qu'est pu en face des autres »... Se sentant partir, il remit à Céline, son épouse, à mon intention, son aiguille et son recueil de fanfares. J'avais alors douze ans ; il avait décelé en moi un amour prononcé des chiens, et je pense que ce cadeau est celui qui me fit le plus plaisir. L'aiguille courbe ne me quitte pas et continue à arpenner les mêmes chemins me rappelant un homme et une

femme dont l'attachement à la famille s'est révélé sûr et sans faille au cours des vicissitudes de cette période.

La grande Guerre éclata ; les chiens restèrent à Saint-Romain, mais la vénerie y cessa ; les chiens ne furent plus utilisés que pour faire des battues à l'amiable ou de louveterie. Par la suite, l'équipage ne chassa plus régulièrement à courre, mais de loin en loin seulement, entre les chasses où l'on « raccourcissait » l'animal au fusil, tout en chassant à cheval.

Ceci dura jusqu'en 1950, mais n'ayant des récits très précis que jusqu'à la fin de la saison 1925/1926, je m'arrêterai là, n'ayant pas le temps de classer 1926 à 1950... Quel passe-temps de choix pour mon troisième âge, sachant que l'ensemble représente vingt-cinq saisons de soixante-dix sorties chacune, à laquelle correspond à chaque fois une feuille manuscrite ! Le tout est enfoui dans « le placard de chasse » de mon Grand-Père, où l'odeur de cuir se confond avec celle des armes ou des cuivres. L'ensemble, pour le moins patiné, contraste curieusement avec « le placard religieux » de ma Grand-Mère où l'odeur des reliures des livres pieux, presque centenaires, mais neufs, et l'éclat de leur tranche dorée rutilante, paraît provoquer le placard d'en face... Dans toutes ces biographies de Saints, il ne semble pas que celle de Saint Hubert soit en odeur de sainteté ! Mon Grand-Père, aussi bon père de famille que bon époux, soucieux de ne pas décevoir Saint Hubert, et d'éviter toute rivalité avec ma Grand-Mère, réussit tout de même en vingt-cinq ans, à meubler « le placard de chasse » du souvenir de :

- Une loutre
- Un chat sauvage
- Une fouine
- Deux putois
- Quatre martres
- Trente chevreuils
- Trente-six blaireaux



— Cent vingt-trois sangliers
 — Trois cent quarante-quatre renards
 — Trois cent quatre-vingt-onze lièvres.
 Soit un total de neuf cent trente-trois animaux, chiffre que je pense supérieur à celui des livres du placard d'en face. Vive Saint Hubert !...

Et quelle avance va-t-il avoir s'il m'arrive de pouvoir extraire le souvenir des saisons 1926 à 1950 !

Je m'écarterai un peu du sujet en rappelant un safari auquel l'équipage de Saint-Romain ne put participer, mon Grand-Père, Lieutenant de Louveterie ayant été pris de court par la rapidité d'un percepateur :

« Vendredi 1^{er} août 1924, dans la matinée, la ménagerie Lambert quittait paisiblement Paray à destination de Montceau-les-Mines. Elle venait d'arriver à hauteur de Volesvres, suivant la levée

du canal, lorsque la porte à glissière fermant la cage intérieure s'ouvrit. Le lion Romulus qui l'habitait avec trois lionnes, d'un bond sauta sur un mulet de l'équipage, l'égorgea et se mit à le dévorer pendant que les trois lionnes s'enfuyaient dans la campagne ».

La nouvelle se répandit aussitôt et de nombreux chasseurs armés se rendirent sur les lieux de l'accident.

Le premier arrivé, M. Vautrin, percepateur, monté sur le tracteur du convoi se mit à la poursuite des fauves.

Les deux premiers n'étaient pas loin ; il les abattit presque à bout portant. Le troisième fuyant devant le tracteur se réfugia dans une haie, M. Vautrin l'en délogea et l'abattit encore, ayant ainsi tué ses trois lions en l'espace d'une demi-heure.

Restait le lion Romulus, le plus féroce, qui s'était réfugié dans des roseaux. Traqué par une ligne de fusils, il tenta de traverser à la nage la rivière La Bourbince, mais il coula à pic percé d'une vingtaine de balles ».

La Saône-et-Loire reçut maintes fois la visite d'autres équipages, entre les deux guerres.

Le Rallye Bourbonnais, célèbre vautrait, vint régulièrement découpler dans les massifs de Clessy et de La Motte. Son chenil était dans l'Allier ; le dernier fut aux Bordes, chez mon Beau-Père, Monsieur Armand de Montlivault, qui en fut le dernier maître.

Le Rallye Mondragon venait régulièrement découpler, avant la guerre de 1914. Cet équipage fondé en 1901 par les officiers du 8^e Régiment de Chasseurs, en garnison à Auxonne, pour chasser le renard, fut décimé par la rage en 1903. En 1907, il fut reconstitué et transformé en équipage de chevreuil, puis en vautrait après 1910. Son territoire comprenait la forêt de La Ferté, près de Chalon-sur-Saône chez le Baron Thenard et le Comte de Fleurieu. Certains membres de l'équipage, formèrent en 1928 le « Rallye La Ferté »,



M. Armand de Montlivault.

dont le maître d'équipage était le Comte Hervé d'Armaillé ; il chassait encore en forêt de La Ferté en 1931. Ses trente Anglo-Saintongeais y chassaient le chevreuil.

La guerre survint et les trompes se turent en Saône-et-Loire ; les chenils se vidèrent, sans exception.

Entre 1950 et 1960 la vénerie y était morte, mais le Curé de Chapaize avait dû bien prêcher, sa parole avait dû être bien entendue, car peu à peu elle « resuscita ».

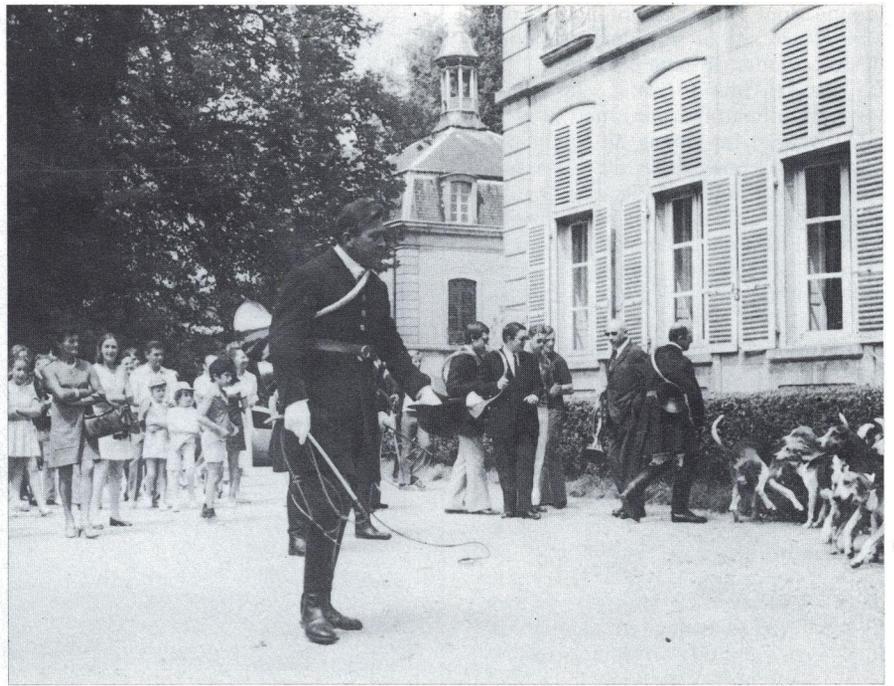
Dès 1962, le Rallye Chapeau y revenait régulièrement, et depuis cette date y chassa le sanglier chaque année, sans interruption. Henri de Monspey était à sa tête. Il aimait particulièrement revenir chasser près de ses origines maternelles auxquelles il était très attaché. Chaque passage à Clessy, derrière un sanglier, le comblait de joie et c'est en forêt de La Motte qu'il chassa pour l'avant-dernière fois, à trois kilomètres de-là, avant de nous quitter, pour l'Au-delà. Je profite de cet instant pour lui dire un remerciement personnel ainsi qu'au nom de tous ceux auxquels il a fait partager les joies de la vénerie en Saône-et-Loire. Ayant chassé avec lui pendant près de vingt ans, comme bouton du Rallye Chapeau, dans l'amitié la plus profonde, je sais, par les témoignages reçus, combien il est regretté ici. C'est la raison pour laquelle je me permets de me faire le porte-parole de tous auprès de Monique, son épouse, et de leur jeune fils Toby, passionnés de vénerie, eux aussi.

Le Rallye Les Amognes, derrière Monsieur Bernard Pignot, son maître, venait aussi réveiller notre région. Il commença par quelques apparitions en forêt d'Avaize, puis, avec l'aide de Gilles Laviolette, un bouton fervent, revint très régulièrement chasser le chevreuil dans le massif de La Boulaye, à Toulon-sur-Arroux. Les chasses y étaient très belles dans cette région sauvage, escarpée et gaie. La région revivait et certains matins, les vans se croisaient sur les routes : petit bonjour sans s'arrêter !... Les uns allaient voir chasser le Rallye Les Amognes, les autres le Rallye Chapeau, mais tous souhaitaient pouvoir aller rejoindre l'un ou l'autre en fin de journée... Au cas où il y aurait encore une petite minute de chasse à grapiller après un hallali sonné de bonne heure... !!!

Notre Charollais reçut plusieurs fois les visites de quelques grands voyageurs :
— Le Rallye Monplaisir, vaudrait de la Somme que Bernard Pointier acheminait à bon port, avec l'autorité nécessaire. Si les chiens étaient bien gorgés, les veneurs l'étaient moins en fin de déplacement, en Bourgogne !

— Le Rallye des Grands Loups, avec Olivier de la Bouillierie, fit une percée jusqu'à chez nous, avec ses succès habituels sur le lièvre.

— Le Rallye sans le Sou d'Emmanuel Frachon est un habitué de notre département ; les barbelés du Brionnais, de l'Autunois, du Charollais, régions d'élevage par excellence, le contraignent à ne pas prendre une obésité qui



Le Comte Henri de Monspey, maître d'équipage du Rallye Chapeau.

lui serait néfaste et que le lièvre exploiterait à son avantage.

Pendant ce temps-là, la vénerie reprenait ses positions dans notre département, différents équipages se remontant les uns après les autres ;

Le premier à prendre cette initiative fut Monsieur Antoine Bouchard qui monta le Rallye « La Feuillade » en 1964, parainé par Monsieur Michel Beauchamp. Le chenil est à Rigny-sur-Arroux, et l'équipage peut découpler dans la voie du lièvre. L'équipage comprend vingt-huit Ariégeois, très homogènes, magnifiquement gorgés. Son territoire est le Massif de La Motte où il invite régulièrement le Rallye Chapeau.

La vénerie, qu'elle soit grande, petite ou sous terre, et sa cousine proche, la chasse à tir aux chiens courants, ont leurs adeptes, mais ici, tous cohabitent, se retrouvant avec plaisir, et il suffit de voir un rendez-vous de chasse pour s'en persuader. Moins spectaculaire, mais plus « parlant », est le nombre de personnes qui font le bois pour le Rallye Chapeau lorsque l'équipage se déplace ici.

C'est donc dans ce grand amour de la chasse et de la vénerie que se sont retrouvés le 31 juillet 1983 de nombreux passionnés de chiens courants et de vénerie sous toutes ses formes à Marly-sur-Arroux, alors qu'il faisait quarante-et-un degrés !

Tous les équipages du département qui ont un certificat de vénerie étaient présents, et, avec eux, quelques passionnés de chiens courants, qui n'ont pas besoin de certificat pour les aimer. A cette réunion étaient présents, en plus du Rallye La Feuillade :

— L'Equipage « Le Deter-Rage » qui avec ses teckels à poil dur, prend sous terre renards et blaireaux dans la région Charollaise, sous les directives de Monsieur Guy Fenéon, Monsieur Joël Lambœuf et Monsieur Jean Bonnot,

accompagnés de nombreux sympathisants.

— L'équipage « Les Trois Communes » est dans la voie des mêmes animaux, mais chasse dans l'Ouest du département, sur les bords de la Loire, sous les directives de ses maîtres, Messieurs Pierre Cochet et Maurice Houssin. Leurs fox à poil dur sont bien connus dans la région de Bourbon-Lancy, et sont fidèles à leur devise qui est celle de l'Equipage : « Tiens bon ».

— Le Rallye « Marnand » et ses Beagles-Harrieres, et petits Anglo-Français, sous le fouet d'Etienne Richard, chasse le lièvre dans la région de Jony et en forêt domaniale de Planoise, près d'Autun. L'équipage souffre des difficultés d'attaque, le lièvre étant rare sur son territoire.

— Le Rallye « Val d'Arroux » chasse le chevreuil en forêt de La Motte ; son maître est Hervé de Boisset. La quarantaine de français blancs et noirs provient principalement du Rallye Araize et de l'équipage du Prince de Mérode. Il chasse aussi sur invitation dans l'Allier ou dans la Nièvre.

— L'Equipage de « Saint-Romain », situé dans le chenil qui était celui de mon Grand-Père, dont j'ai repris la tenue : gris bleu, col, parements et retroussis bleu gris, gilet écarlate, culotte bleue. Aux seize grands anglo-français n'ayant aucune origine commune avec ceux qu'il y eut autrefois ici, j'ai ajouté sept chiens que m'a aimablement remis Jacques Bizard, et provenant de l'Equipage de Champchevier. Au cours de la saison dernière, j'ai régulièrement découplé :

— sept anglo-français de quatre ans en début de saison, que j'ai réussi à créer avec beaucoup de difficultés, n'ayant pas de vieux chiens pour m'aider à les former ;

— cinq anglo-français de deux ans qui se sont bien assagis en cours de saison, créancés maintenant pour la plupart ;

— trois Poitevins provenant de Champchevrier, qui ont tout à apprendre du renard.

Au cours de la prochaine saison, je pourrai ajouter huit jeunes chiens de mon élevage et une chienne de Champchevrier, ce qui devrait porter l'ensemble à un effectif de vingt-quatre chiens, sauf avarie.

Il m'est maintenant possible de faire totale confiance à une dizaine de chiens et je ne perds pas l'espoir d'en avoir trois ou quatre de plus sur lesquels tabler en cours de saison. Mes jeunes chiens seront encadrés, je pense, et je vis donc d'espoir... tout en me désolant de voir la plupart des renards terminer au trou, parfois très vite après l'attaque, parfois après avoir été relancés. A la lecture des cahiers de mon Grand-Père, je constate qu'il existait déjà à l'époque le même inconvénient, maintenant augmenté par les « andains » de défrichage pour enrésinement.

Nous avons dans la région de grandes surfaces qui ont été défrichées au bulldozer, taillis, petites grumes, souches et terre étant enfassés en « cordons » ou andains de cinq à six mètres de large et deux à quatre mètres de haut, sur parfois mille mètres de long. Les renards exploitent ces amas en s'y coulant parfois cent mètres ou plus, avant d'en ressortir, ce qui est un plaisir pour nous... ou avant d'y rester, ce qui est plus délicat. Généralement, si ces andains ne sont pas trop vieux, le bois n'y est pas pourri, et il est impossible de les déloger, même à grand renfort de fox, tronçonneuses, barres à mines, pétards ou autres inventions. Pour peu que le

pourtour soit en résineux non dégagés avec ronces et épines noires de cinq à dix ans, que l'enceinte fasse de quarante à cent hectares, tout est complet, il ne manque que le coup de neige ou de pluie !

Si, par le biais de « Vénérie », quelqu'un pouvait me donner des conseils efficaces pour intervenir de façon valable devant cette difficulté, je lui en serais fort reconnaissant.

Autre difficulté du même type : le terré dans des rochers ou éboulis de pierres, très nombreux dans certains endroits, où il ne peut être question de mettre des fox sans risquer de les perdre.

Je me souviens avec nostalgie des beaux parcours en Sologne Bourbonnaise, avec mon Beau-Père, où nous n'avions plus de soucis après avoir bouché les trois ou quatre terriers de service, avant la chasse. Les terrés étaient très rares, et, des trous ou aqueducs de secours, il n'y avait en général pas de problème pour sortir notre animal qui faisait ainsi une chasse plus régulière.

Tout ceci a cependant l'avantage de pouvoir faire méditer. Une fois les côtes bien coincées dans les rochers ou les troncs, les bottes de vénerie ayant bien rempli leur office d'entonnoir et soigneusement remplies de terre, vous pouvez :

— soit tempêter, en attendant le premier venu qui sera évidemment responsable de tous les maux, et incapable d'approvisionner en fox ou outils assez rapidement...

— soit repenser à vingt ans écoulés dans un vautreait, le Rallye Chapeau où les abois valaient bien... le terré !

Après le passage de la rage qui nous guette, que seront devenus les renards ? Il nous restera peut-être les fouines ou les martres... ces renards du pauvre ! L'essentiel est de toujours entendre les chiens et de pouvoir continuer à découpler de temps à autre avec Didier Beauchamp qui affronte des déceptions identiques, avec une patience et un calme très admirables !

Pour les besoins de la louveterie, certains chiens sont mis dans la voie du sanglier, s'ajoutant à un lot d'une douzaine de fox à poil dur qui coiffent bon an mal an une dizaine de sangliers, tous servis à la dague.

A cette présentation de Marly-sur-Arroux, se trouvaient aussi :

— Le Groupe des Sonneurs de Montcenis, avec la tenue bleue à parements amarante des Schneider.

— Monsieur Crochet, lieutenant de Louveterie à Boyer, près de Tournus, et son très joli lot de Beagles, fruit de trente ans d'élevage et de sélection, chassant dans le Val-de-Saône.

— Messieurs Jean Vache et Alain Ducleux, avec leurs Poitevins et anglo-français.

Et ceux qui étaient là sans chien, qui auraient pu en présenter et qui aiment la chasse autant que nous.

Cette petite réjouissance communale de Marly-sur-Arroux prouve que la chasse aux chiens courants vit bien en Saône-et-Loire, que cela dure... avec la bénédiction de « pauvre défunt Monsieur le Curé de Chapaize » !

Yves de Maigret



L'Équipage de Saint-Romain en 1984.

(Photo : Baron Guy de Villoutreys)